

**Fiche individuelle d'activité
2021**

Nom : Schuchman

Prénom : Katia

Établissement public d'affectation statutaire ou d'exercice :
Université de Tours

Unité de recherche d'appartenance : E.A. 4428 DYNADIV

Responsable : Isabelle Pierozak

Informations générales

Statut : Doctorante

Date de naissance : 12/09/1969

Adresse de courriel : kaschuchman@gmail.com

Section du CNU et / ou du Comité National CNRS :

Pour les enseignant-e-s chercheur-e-s :

- bénéficiaire de la PEDR : oui/non

- Corps-grade :

1) THEMES DE RECHERCHE DÉVELOPPÉS

Axe global : Didactique des Langues et cultures : Comment transformer en geste pédagogique l'inévitable implication affective des enseignants natifs de FLE lorsqu'ils sont face à un public d'adultes exilés – malgré la très forte injonction à la neutralité qui existe en France ? Comment gérer la spécificité de ce(s) public(s) et les potentiels conflits éthiques qui découlent des prescriptions institutionnelles ?

Mots clés : Public adulte migrant ; affectivité ; neutralité ; réflexivité ; éthique enseignante ; politique linguistique et supports dédiés ; posture d'enseignants.

2) POINTS FORTS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Sujet de la thèse de doctorat : *Perspectives croisées sur les aspects relationnels de l'enseignement du français en France et au Québec en contexte migratoire : politiques linguistiques, orientations didactiques et enjeux éthiques.*

Depuis le début des années 2010 et ce qu'on appelle couramment « la crise des migrants », de nombreux réfugiés sont arrivés en France, et les structures d'enseignement de ce qu'on appelle de façon générique le « français langue étrangère » (désormais FLE) dédiées à ces primo-arrivants se sont multipliées.

Les décisions institutionnelles et politiques font de l'apprentissage du français un passage préalable obligé pour ces personnes si elles veulent espérer trouver leur place dans la société d'accueil, mais son enseignement perpétue des schémas hier dévolus aux travailleurs immigrés : les enseignants sont souvent bénévoles et/ou peu formés et jouissent d'une considération limitée ; les contenus linguistiques modestes et très formatés ne favorisent ni la motivation ni une réelle intégration ; il n'est guère tenu compte du fait qu'une proportion non négligeable des apprenants peut avoir un niveau d'éducation élevé et pour ambition, soit de poursuivre un cursus universitaire, soit de reprendre une activité professionnelle en lien avec un certain niveau socio-économique.

Par ailleurs, quels que soient leur âge, niveau d'éducation ou projets – et outre l'urgence particulière que l'apprentissage du français revêt pour elles, vu les dispositifs d'intégration mis en place – ces personnes au parcours heurté ont tendance à surinvestir la relation à leur enseignant qui est souvent un interlocuteur francophone privilégié qu'ils perçoivent comme étant bienveillant à leur égard. De leur côté, les enseignants font régulièrement état d'un relationnel spécifique entre eux et ces apprenants... relationnel dont ils ne savent que faire professionnellement et qui peut les laisser démunis, rien dans leur formation ne les ayant préparés à le gérer. L'hypothèse de ce travail repose sur l'idée qu'une tradition d'enseignement en France fait de l'implication des enseignants un véritable tabou, neutralité et recul étant présentés comme des attitudes à adopter quoi qu'il se passe, sous peine de manquer de professionnalisme.

Pour aller plus loin dans la problématisation et l'analyse critique de l'enseignement du FLE à ce type de publics, cette recherche doctorale se propose de se centrer sur des enseignants dits « francophones natifs », en envisageant ce que cette situation (dans sa diversité) a de particulier quant à la transmission/appropriation d'une langue et à l'instauration d'une relation avec les apprenants. Ici, le postulat est que le fait d'avoir à enseigner sa propre langue-culture place intrinsèquement l'enseignant dans une implication personnelle qui peut se heurter aux prescriptions institutionnelles et aux représentations qu'enseignants, apprenants et institutions se font des rôles d'un enseignant, générant ainsi de possibles contradictions éthiques.

Pour mener cette recherche, au vu des contrastes instructifs qui pourraient s'en dégager, une étude comparative de l'enseignement du FLE aux adultes réfugiés en France et au Québec sera réalisée. En effet, cette région francophone s'est historiquement construite avec l'immigration, entretient un rapport au français globalement très différent de celui que l'on peut avoir en France, a une tout autre tradition d'accueil et une autre tradition éducative, notamment en ce qu'elle prône parfois une « éducation bienveillante » qui est à interroger.

Outre une étude comparée des préconisations officielles et des curricula, en s'appuyant sur l'analyse de discours, des entretiens seront menés avec des enseignants français et québécois dont le français est la langue maternelle, afin de recueillir des récits de vie et d'expériences selon une optique qualitative. Cela permettra d'étudier en particulier les positionnements professionnels, sous une orientation à la fois sociolinguistique et didactique : quid de l'implication des enseignants, des méthodologies et outils didactiques mobilisés, des spécificités et catégorisations de ces apprenants, des prescriptions éducatives et politiques en jeu, mais également des éventuelles stratégies de contournement de ces prescriptions, et de la qualité (qui restera à préciser) d'un relationnel qui, loin d'être perturbateur, pourrait apparaître comme un élément moteur et positif sur lequel s'appuyer dans la relation pédagogique ?

En considérant ces différents paramètres d'analyse, seront mis au jour les conflits de valeurs que les injonctions institutionnelles – formulables en termes divers selon les politiques linguistiques : neutralité, bienveillance, etc. – génèrent chez les enseignants dits « francophones natifs » face à des apprenants adultes dits « migrants ».

Cette recherche vise ainsi, par ses résultats, des retombées également en termes de remédiation / intervention sur les formations d'enseignants et sur les orientations de politique linguistique. Cela contribuera grandement, de ce fait, à répondre aux vœux propres des différents acteurs concernés.

3) PARCOURS

Après avoir suivi les enseignements de l'École du Théâtre national de Chaillot et de l'école de musique IACP, j'ai été intermittente du spectacle (comédienne/danseuse/chanteuse) de 1989 à 2008. Parallèlement, j'ai commencé à partir de 1994 à travailler en tant qu'indexiste puis correctrice d'édition (métier auquel j'ai été formée par le Centre d'Écriture et de Communication en 2008-2009).

J'ai commencé dès 2011 à enseigner l'anglais puis le FLE à des salariés via l'entreprise ERGANES, et ai fait du FLE mon activité principale à partir de 2016, en passant le DAEFLE, puis en faisant un master 1 à l'université d'Angers (2017-2018) et un Master 2 à l'université de Tours (2018-2019).

Je suis inscrite en doctorat depuis novembre 2020.

Depuis 2017, j'enseigne le FLE à Sciences Po-Paris et à l'université de la Sorbonne à des étudiants internationaux lors de stages intensifs d'été et de pré-rentree, et toute l'année à des étudiants exilés dans le cadre de programmes-tremplins de reprise d'études.

Je suis également formatrice de formateurs de FLE dans un dispositif mis en place conjointement par l'université de Jussieu et l'École des Ponts, destiné à dynamiser les interventions des formateurs bénévoles ou peu formés qui, dans diverses associations de terrain, interviennent en amont des DU et programmes-passerelle proposés par diverses grandes écoles et universités, afin d'accompagner une montée en compétences de ces intervenants et de favoriser une convergence dans les démarches d'enseignement du FLE à ce public.

4) PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS (préciser la pagination)

- a. Livres en auteur seul

- b. Livres à plusieurs auteurs

- c. Directions de revues et ouvrages collectifs

- d. Articles scientifiques
 - d.1- dans des revues ou ouvrages à comité de lecture

 - d.2- dans des actes de colloque

 - d.3- dans d'autres publications (revues d'interface notamment)

- e. Conférences plénières à l'invitation du Comité d'organisation dans un colloque national ou international

- f. Autres conférences invitées

- g. Comptes rendus de lectures scientifiques

- h. Communications à des colloques sans actes
Proposition de communication acceptée pour la journée d'études de l'Université d'Aix-Marseille consacrée à « Littératures et FLE », qui se déroulera en octobre 2021.

Autres

Organisation de symposiums / ateliers

5) TRAVAUX DE DIFFUSION ET DE VULGARISATION

- a. Conférences d'interface, conférences dans des séminaires de master ou de doctorat

- b. Organisation de manifestations d'interface

- c. Articles professionnels dans des revues d'interface

- d. Outils didactiques

6) ACTIVITÉS INTERNATIONALES

>> *(conférences invitées dans des universités étrangères, contrats, séjours à l'étranger de plus de 2 semaines, ...)*

7) ACTIVITÉS D'ENCADREMENT de la recherche (HDR, Thèses, M2R)

Encadrements de thèses

Jurys de thèse

Comités de suivi

Encadrement de M2R

8) PRINCIPALES RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES ET ADMINISTRATIVES

>> *indiquer les dates et éventuellement la décharge de service associée à ces fonctions*

a. Instances scientifiques universitaires

b. Programmes de recherche

c. Organisation de colloques nationaux / internationaux

d. Organisation de journées d'études

e. Responsabilité de revues et collections scientifiques

f. Expertise nationale et internationale

g. Membre de comités scientifiques / de lecture

Membre du comité scientifique de revues

Membre du comité scientifique d'ouvrages ou numéros de revue

Membre du comité scientifique de colloques

h. Divers

9) RESPONSABILITES DE FORMATIONS / FILIERES

>> indiquer les dates et éventuellement la décharge de service associée à ces fonctions

Responsabilités nationales

Responsabilités actuelles

Responsabilités antérieures

10) ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Université de la Sorbonne, DU RESPE (Retour aux Études Supérieures des Personnes Exilées), Sciences Po – Summer School

11) AUTRES ACTIVITÉS

Formatrice de formateurs FLE dans le cadre d'un projet développé par l'université de la Sorbonne (campus Jussieu) et l'École des Ponts.